1° numéro 2012 - 2013

SUP'NEWS

www.supmanagement.ma

Le trimestriel de « Leader Manager » Association des Etudiants de Sup'Management

SOMMAIRE

1° numéro 2013-2014

EDITORIAL ..... Page 2

Infos du trimestre

Open Day Page3
Les Elections du BDE Page4

Economie & affaires

l'importance de la vie associative Page5
Les Rapports de Force dans le Monde Page6

Droit

La publicité en droit marocain Page7

Communication

Les jeux psychologiques dans les organisations Page8

Art et culture

La culture du MALI Tombouctou Page9
LE BOGOLAN du MaLI Page10
Poème : Ma maman Page11
SAPE Page12

High Tech

L'informatique dans un nuage ..... Page13 & 14
LE SMARTPHONE Page15
Steve Jobs & Apple Page16
LES DELITS INFORMATIQUES Page17

Parole aux étudiants

La fin du monde : mythe et réalité Page18

Cuisine du Monde

Cuisine du mali : TUKASU Page19

Sport

Cristiano Ronaldo, ambassadeur mondial de « SAVE THE CHILDREN » Page20

Jeux et loisirs

Article Divertissements Page21

Page des rédacteurs

Auteurs et Comité rédactionnel Page22

NEWS

EDITORIAL

A n'en point douter, le Groupe Sup'management est toujours porté vers la recherche de l'excellence en matière de l'Enseignement Supérieur de qualité, dans le cadre d'un projet universitaire de grande envergure.

Cette réalité est doublement confirmée, sur le plan National et régional d'une part et sur le plan international.

Concernant la dimension internationale à laquelle l'école porte un intérêt grandissant compte tenu de ses retombées positives, les partenariats de Sup'management avec des écoles et des institutions étrangères de gros calibre ont été signés grâce à la crédibilité largement consacrée et à la notoriété incontestable dont jouît le Groupe « Sup ». En effet, les établissements internationaux sont exigents dans ce domaine, il y va de leur expérience, de leur réputation et de leurs normes scientifiques amplement reconnues. D'ailleurs pour s'en rendre compte, il suffit de consulter la liste, combien longue de ces partenariats.

Ceci est d'autant plus vrai, si l'on ajoute à cela les nombreuses fois où on a décerné à notre école des titres et des prix qui attestent de sa singularité et qui récompensent et capitalisent, ainsi ses énormes efforts déployés tout au long d'une vingtaine d'années dont la vocation première et d'assurer une formation polyvalente, opérationnelle et pragmatique de haut niveau.

Incontestablement l'enjeu est de taille, l'entreprise n'est pas dépourvue d'écueils, mais quel que soient les diverses embuches, Sup' management a relevé le défit en corroborant sa place d'école dotée d'une capacité d'adaptation, d'esprit de challenge, de créativité et d'initiative.

Chers étudiants, les quelques idées susmentionnées constituent un tout petit rappel dont l'objectif est de vous responsabiliser.

Vous devez donc essayer de redoubler d'efforts pour que vous soyez au niveau que requiert votre établissement et afin que vous puissiez confirmer la qualité de votre formation.

L'école n'a pas besoin d'être sensibilisée, elle est inconsciente de la mission qui lui incombe et s'en acquitte parfaitement, c'est pour cela a qu'elle ne ménage aucun effort pour revigorer son système scientifique, qu'il soit au niveau de son équipe dirigeante dont le professionnalisme est incontestable, mais également au niveau de son corps professoral, se composant de professeurs chevronnés.

M. Jaouad KADIRI
Professeur de Droit

La 18ème édition de l'Open Day du Groupe Sup'Management, vue par un étudiant

Le Samedi 24 Novembre 2012, le corps professoral ainsi que les étudiants de l'école Sup'Management ont été conviés pour participer à la 18ème édition de l'Open Day. Au programme de la journée, un ensemble d'activités faisant appel au travail d'équipes et visant le divertissement, l'intégration et la mise en place de relations amicales entre les étudiants de l'école.

En effet, la journée d'intégration a débuté vers midi. Les organisateurs, membres du corps administratif du Groupe, ont mis en place un programme riche, bien réparti et composé de plusieurs phases. La première, qui a commencé dès la venue des invités, a comporté des activités sportives et ludiques tels que le tir à l'arc, les jeux vidéo, le basket-ball, le billard, etc… Ensuite, les étudiants ont pu se reposer tout en déjeunant dans un cadre amical et plein de bonne humeur. Puis, les invités ont assisté à un séminaire présenté par le Président du Groupe Sup'Management, Monsieur Abdesselam ERKIK, et l'éminent professeur, Monsieur Abdellaoui Mohamed, sur le thème de « l'employabilité » qui a été axé sur les compétences et les attentes des professionnels. Ainsi, après avoir reçu avec tout intérêt des conseils pour ce sujet tant important pour leurs carrières, les étudiants ont repris les activités citées ci-dessus mais, de plus, une compétition de Paint-Ball tant attendue depuis le début de l'événement. En clôture, tous les invités ont pu profiter d'une soirée dansante bien animée par des artistes musiciens et danseurs qui les ont passionnés.

En somme, cette 18ème édition a réussi ses objectifs, et ce, grâce aux efforts des membres de l'administration et des moyens investis par le Groupe Sup'Management. Sur ce et au nom des étudiants de l'école Sup'Management, je les remercie et je tiens à transmettre monrespect pour le Président Directeur général, Monsieur Abdesselam ERKIK, pour le travail qu'il a accompli tout au long de l'existence du Groupe afin que ce dernier se classe parmi les meilleurs établissements de formation professionnelle au Maroc.

Mounaïm Charaf Eddine
4ème année Ingénierie Commerciale

LES ELECTIONS DU BDE

Chaque année les étudiants se mobilisent massivement afin de voter pour les candidats qu'ils jugent capables de conduire le BDE . Mais contre toute attente, l'administration de Sup'Management a procedé autrement en décidant de soumettre aux differents candidats des critères afin de mettre en place le BDE 2012-2013. L'administration dans sa continuelle sagesse a remarqué que chaque année non seulement il n'y avait qu'une minorité d'étudiants qui allait aux urnes afin de voter mais aussi les candidats élus étaient incapables d'assumer pleinement les differents devoirs et obligations qu'ils devaient à leurs fonctions au sein du BDE. Le BDE de cette année à été choisi donc par rapport à plusieurs critères dont nous pouvons énumerer les plus importants à savoir l'homogénéité des membres, la mixité des membres , la présentation d'un programme structuré et j'en passe. Le dépôt des candidatures débuta le 07/12/2012 et pris fin le 17/12/2013. Au final, un certains nombre de listes ont été mis à la disposition de l'administration. Mais à la stupéfaction des candidats, les présidents de chaque liste ont été convoqués afin de determiner leurs motivations ainsi que leurs compétences pour pouvoir offrir au final un bureau optimal et adéquat aux différentes attentes. Après un entretien qui à duré plusieurs heures, le choix s'est donc porté sur deux bureaux qui ont tout simplement éblouis les membres de l'administration présents. pour ne pas perdre l'un des deux bureaux, ils ont eu l'idée géniale de les fusionner de telle sorte qu'il n'y ait qu'un bureau operationnel et complémentaire pour rehausser le niveau ainsi que l'image du BDE. Ainsi les membres du BDE 2012-2013 sont constitués exceptionnellement de 9 membres qui font tous pour satisfaire les besoins des étudiants et aussi pour honorer la confiance que l'administration leur a accordée.

L IMPORTANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La mission première de l administration de sup management est de faire en sorte que la vie associative soit un tremplin vers l'insertion professionnelle. Cette expérience permet à l'étudiant de mener un projet concret, avec de vrais obstacles à surmonter, et d'avoir déjà acquis une première expérience professionnelle et le sens de la responsabilité.

L'administration coordonne et guide les projets associatifs et d'entreprises qui donnent l'occasion aux étudiants de devenir acteurs de leur formation ; ainsi, ils peuvent être à la fois des étudiants et des apprentis managers de projet. Soit, ils reprennent et développent un club, soit, ils en créent un. Dans tous ces cas, ils sont soutenus dans les différentes étapes et bénéficient des conseils.

LA VIE ASSOCIATIVE, UNE COMPOSANTE CENTRALE DE L'ECOLE.

Dès sa naissance la vie associative a été considérée comme essentielle pour l'école. Il s'agissait de miser sur cet outil comme un levier moderne d'enseignement, comme un terrain d'expérimentation (organisation, communication, gestion des finances.

AU CŒUR DE LA PEDAGOGIE

La vie associative est considérée comme une composante majeure de la formation des étudiants à sup management et est évaluée au même titre que les connaissances académiques. Les étudiants du Parcours Classique, option Vie Associative, peuvent choisir de s'investir au sein d'un club existant ou d'en créer un nouveau. Ils doivent être encadrés par un responsable de la vie associative et par un encadrant. A chaque étape de leur projet, ils bénéficient des conseils.

L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

La vie associative a ceci d'enrichissant qu'elle permet de se mesurer à des conditions très proches de celle du monde professionnel. Les étudiants découvrent le management grandeur nature d'un projet dans toutes ses dimensions. Ils apprennent à gérer un budget, à planifier leur charge de travail, à s'organiser, mais aussi à exercer des arbitrages entre leurs envies et les contraintes financières.

S'investir dans la vie associative, c'est être confronter à l'épreuve du réel et développer un véritable esprit d'entreprendre.

UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL

Grâce à la vie associative, les étudiants se découvrent, identifient leurs points forts et leurs axes d'amélioration. Mieux se connaître, c'est également mieux s'orienter dans ses choix de carrière. Les projets associatifs étant menés en équipe, il s'agit pour les étudiants d'apprendre à travailler ensemble au service d'objectifs communs. Seule la pratique permet pour développer les qualités relationnelles indispensables plus tard en entreprise et de réaliser un premier apprentissage du management.

LES RAPPORTS DE FORCE DANS LE MONDE

La première guerre mondiale a incontestablement changé les rapports de force qui existaient auparavant entre les pays : un nouvel ordre mondial semble s'établir après le conflit.

Comment ces rapports de force évoluent-ils pendant l'entre-deux-guerres ?

Qui sont désormais les « dominants » et les « dominés » tout en sachant que la domination s'inscrit dans champs divers : militaire, économique, diplomatique, politique, culturel, social, financière…etc.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est anéantie. Le monde entre dans un rapport de force ou les Deux Grands, à savoir L'URSS et les Etats-Unis, s'affrontent idéologiquement.

Dans le désordre mondial actuel, qui à émergé des ruines de la guerre froide, l'organisation des Nations Unies peine à assurer son rôle de maintien de la paix et d'arbitre international. De nouveaux rapports de forces se tissent. Deux visions du monde s'opposent : l'unilatéralisme des Etats-Unis, seule hyper puissance du monde, et le multilatéralisme de l'ONU et de puissances concurrentes qui cherchent à s'affirmer. Les relations internationales tendent-elles vers la mise en place d'un monde unipolaire ou multipolaire ?

Nous allons y répondre en nous centrant sur l'étude de la superpuissance des Etats-Unis, la construction européenne et la montée en puissance de la chine.

- Les Etats – Unis sont désormais les seuls à regrouper tous les attributs d'une hyper puissance, loin devant les autres Etats. Ils sont la première puissance économique (malgré leurs difficultés récentes) et ont un grand rayonnement culturel. Ils sont très actifs sur le plan diplomatique (ils servent souvent de médiateurs). Et surtout, ils sont la première puissance militaire du monde. Les Etats-Unis sont également prépondérants au sein des organisations internationales : ils possèdent un droit de veto à l'ONU (en tant que membre du conseil de sécurité) et à l'OTAN (dont ils assurent le commandement en chef).
- La politique d'intégration économique de l'Europe, depuis les années 1950, a fait de cette dernière puissance commerciale de la planète, au cœur de flux commerciaux, de services et de capitaux mondiaux. Reconnue dans le monde pour la stabilité de son économie et de sa monnaie, elle attire de nombreux investissements étrangers.
- La chine, pays le plus peuplé du monde, est désormais la quatrième puissance économique mondiale (devant le Royaume-Uni et la France) avec une croissance annuelle proche des 10%. Elle est membre de l'OMC depuis 2001. Sa spectaculaire réussite est totalement soutenue par un régime politique qui n'hésite pas à prendre toutes les mesures, y compris les plus radicales, pour favoriser son développement économique. Partenaire commercial des États-Unis, elle cherche à s'impliquer en Asie, en Amérique Latine, en Afrique et en Europe.

La puissance économique chinoise a été un point d'appui pour ses dirigeants afin d'accroitre la puissance politique et diplomatique du pays.

Anticiper l'évolution des rapports de force :

La domination, autrefois solide, des puissances économiques occidentales se fissure. Les rapports de force économiques seront soumis ces prochaines années et décennies à des changements tectoniques. Si l'on considère leur part au PIB mondial, la chine et l'Inde devraient d'ici 2060, selon une étude récente de l'OCDE, devenir plus puissantes que les 34 Etats membres de l'OCDE réunis- Etats-Unis et Canada compris.

Oufqua Hind
Jouhari Laila
Draoui Youssra
Bennouna Soukaina
4ème année Ingénierie Commerciale

Une société saine et organisée a besoin d'un ensemble de codes qui régissent la vie des personnes physiques ou moralesqui la constituent afin que les relations qui se créent entre elles soient claires et saines. Ainsi et en toute logique, la publicité, étant donné qu'elle joue un rôle essentiel dans l'établissement de liens entre des professionnels ou entre professionnels et particuliers, doit être réglementée afin d'asseoir ces liens sur de bonnes bases. Hors, le Maroc n'a pas promulgué un texte de lois régulant, spécialement, le domaine publicitaire. De ce fait,une problématique se pose sur comment est-ce qu'un professionnel peut mettre en place des actions publicitaires conformément à la loi.

Le système juridique marocain souffre d'un éparpillement des lois et d'une généralisation dans la codification des règles régissant la vie en société comme l'exemple, auparavant, du droit privé qui régissait la plupart des disciplines liées aux activités des personnes, qu'elles soient morales ou physiques, tel que le commerce et le travail. En conséquence, le Maroc a employé des efforts considérables afin d'améliorer son système juridique à travers, entre autres, la mise en place de tribunaux spécialisés et l'établissement de lois plus spécialisées se penchant sur des domaines précis tel que le droit social, la loi de protection du consommateur, le code de la famille …

En revanche, dans le domaine publicitaire, le monde des affaires souffre d'un manque de clarté. D'ailleurs, dans toute campagne de communication, la législation représente une contrainte à laquelle il faut prêter une attention particulière pour ne pas investir dans des actions (affichage, radio, …) qui seront interdites par la suite et qui peuvent,en plus, entraîner des sanctions.Ainsi, la publicité sur la télévision et la radioest régit par la loi relative à la communication audiovisuelle-qui traite tout ce qui est en relation avec les entreprises privées et publiques de radiodiffusion et de télévision tel que la production, les cahiers de charge, les autorisations de transmission et la publicité. Alors que l'affichage est régulé par le respect des mœurs et de l'ordre public et quelques dispositions liées à la publicité sur les médicaments qui est soumise à une autorisation préalable du ministère de la santé.

C'est de la sorte que la loi relative à la communication audiovisuelle interdit les publicités de nature politique, à caractère discriminatoire ou violent,de même que les publicités induisant le consommateur en erreur à travers des informations fausses ou un dénigrement des organismes concurrents et les publicités visant la manipulation des mineurs. En ce qui concerne les boissons alcoolisées, aucune disposition légale n'existe au Maroc. Par contre, aucune publicité pour ce type de produits ne passe dans les médias marocains par respect aux mœurs marocains, quoique, certains médias, spécialement les magazines à idéologie libérale, les diffusent. En outre, La publicité sur les cigarettes est interdite par la loi anti-tabac. Dernièrement, la loi 31-08 relative à la protection du consommateur a promulgué un ensemble d'articles sur la publicité et qui, non seulement, doit être suffisamment claire afin que les consommateurs soient avertis, mais aussi, de ne pas avoir pour but la concurrence déloyale.

En définitive, nous pouvons considérer quela publicité au Maroc est un domainerégit par autorégulationet non parune réelle régulation.Ceci est lié à une loi vague et insuffisante qui, à travers un nombre réduit d'articles, ne peut pas délimiter juridiquement, de façon claire et précise, ce domaine. Aussi, consommateurs comme entreprises ont besoin d'un arsenal juridique qui leur permet de se défendre contre tout préjudice causé par une publicité.

LES JEUX PSYCHOLOGIQUES DANS LES ORGANISATIONS

Ils sont légion, et ce sont en fait les vais « coûts cachés » des organisations. Ils sont presque impossibles à supprimer. Mais chacun, en en prenant conscience, peut réduire le nombre de jeux auxquels il est invité à prendre part en faisant confiance à son Enfant Intuitif pour les « sentir » et à son Adulte pour les analyser.

La plupart des jeux psychologiques « démarrent » dans la vie professionnelle lorsque quelque chose « ne va pas » et que quelqu'un fait une confrontation non-OK :

Imaginez la différence entre la confrontation non-OK suivante (très répandue, faut-il le rappeler) et sa version OK :

« Eh Dupont…L'affaire Janssens, quel merdier vous m'avez foutu là ! Z'êtes pas fichu de traiter une affaire délicate mieux que ça !...Et dire que c'est bardé de diplômes ! Ah ! la la ! »

Imaginez l'effet produit sur Dupont, surtout que de nombreux chefs font cela « devant les collègues » ; mais imaginez la différence produite par la confrontation OK suivante :

« Dupont, je ne suis pas satisfait de la façon dont vous vous y êtes pris en ce qui concerne l'affaire Janssens. Venez dans mon bureau, je vous expliquerai ce en quoi j'estime que vous vous êtes trompé. »

Dans le bureau, description détaillée des faits non acceptés, suivie du commentaire qui explique en quoi cela me dérange :

« Cela me gêne beaucoup parce que l'affaire Janssens me tiens à cœur. Je me suis fait un point d'honneur à réussir cette affaire auprès de la Direction Générale. »

Suivi d'une demande précise :

« Je vous demande donc de recontacter Janssens et de leur proposer un nouveau rendez-vous au cours duquel vous leur présenterez… »

Et Dupont ? Que peut-il faire (comme cela se produit fréquemment) pour faire face à la confrontation non-OK décrite ci-dessus ?

Il est dans cette situation si répandue dans la vie professionnelle où un supérieur hiérarchique profite de la situation pour « défouler » ses pulsions agressives « à l'occasion » d'un événement socio-professionnel qui, selon ses propres critères, le permet.

C'est une « invitation », quelque peu forcée, à entrer dans un jeu psychologique « Défauts ». Dupont risque d'entrer dans le jeu psychologique s'il laisse son Enfant être accroché par la phrase «…Et dire que c'est bardé de diplômes !»

Si par contre, Dupont examine ce qui est dit avec son Adulte, celui-ci peu le renseigner sur le fait qu'une phrase comme « …Et dire que c'est bardé de diplômes ! » n'est pas un apport d'informations, au sens strict, et que les seules informations qu'elle contient proviennent du ton employé par le Directeur. Cette information-là signifie que la personne qui l'émet n'est visiblement pas contente.

Dupont sait que la première chose à faire en face d'une personne qui manifeste une émotion, c'est de reconnaître cette émotion. La première chose que nous conseillons donc à Dupont de dire, c'est donc quelque chose comme « Je vois, Monsieur le Directeur, que vous n'êtes pas content. »

Après cette première phrase Adulte-Adulte, il faut impérativement poursuivre avec le même type de transaction, en ayant pour objectif de résoudre le problème de la meilleure façon. La première étape étant d'interroger le Directeur sur les raisons de son insatisfaction : « Voulez-vous me dire, Monsieur le Directeur, ce qui vous rend insatisfait ? ». Le Directeur répondra : « Eh bien, c'est la façon dont vous avez traité l'affaire Janssens. Quel bordel vous avez fait là ! »

Dupont poursuit sur le même mode Adulte-Adulte : « Pouvez-vous me dire, de manière spécifique, ce qui s'est passé avec l'affaire Janssens ? »

Ici, si le patron est un grand joueur (au sens de l'analyse transactionnelle, bien sûr), le risque est qu'il renchérisse avec un ton persécuteur : « Eh bien, Dupont, vous voulez jouer au plus malin avec moi ? »

La seule façon de rétablir une communication OK-OK est alors de le déclarer, avec fermeté, si besoin :

« Ce que je souhaite, Monsieur le Directeur, c'est que vous m'aidiez à redresser les erreurs que j'ai pu commettre avec Janssens, de façon à ce que vous et moi, nous réussissions le mieux possible avec Janssens ! »

« Bon, bon … »

« Pouvez-vous me dire quelles-sont ces erreurs et, surtout, ce que vous me conseillez de faire, maintenant ? »

« Eh bien voilà ! Comme vous le savez, Janssens est le plus important client que nous avons en Belgique et … »

Voilà, pour presque toutes les confrontations professionnelles, 4 règles :

1. Reconnaître les sentiments ou émotions en présence.
2. Répondre ou proposer des transactions Adulte-Adulte orientées vers l'objectif de ce que l'on veut traiter pour échapper aux invitations aux jeux psychologiques dans la vie professionnelle (75% des échanges professionnels, selon G.Barnes).
3. Revenir (si besoin, avec insistance) à la transaction Adulte-Adulte orientée vers l'objectif de la discussion.
4. Ne pas oublier de ménager les moments pour notre Enfant, sans quoi, il se manifestera d'une façon ou d'une autre.

Hajar ERKIK
4ème année, Ingénierie Financière

LA CULTURE DU MALI TOMBOUCTOU

Tombouctou (Timbuktu ou Tin-Buktu en tamasheq) est une commune du Mali, située sur le fleuve Niger et chef-lieu du cercle de Tombouctou et de la région de Tombouctou. Surnommé <la ville des 333 saint> ou la < perle du désert> Elle est aujourd'hui classée par l'UNESCO à plusieurs titres au patrimoine mondial de l'humanité.

Tombouctou est aujourd'hui plus connu par sa légende que par les différents sites présents. Première caractéristique de la ville, le désert est très proche des premières maisons. On trouve à différents endroits plusieurs zones de culture en terrasse, disposées en entonnoir autour d'un puits ou d'un point d'eau. Ces puits de Bouctou sont un bel exemple de culture dans un environnement difficile. L'ensemble des maisons est construit en banco mais à Tombouctou le crépi est remplacé par parement en pierres. Elle est constituée de 25000 files de piliers.

Le vrai trésor de Tombouctou est constitué par un ensemble de près de cent mille manuscrits détenus par les grandes familles de la ville2. Ces manuscrits (en), dont certains datent de l'époque préislamique remontant au XIIe siècle, sont conservés depuis des siècles comme des secrets de famille .certains remontant du 13e siècle ont été écrite a la main par des copistes qui retranscrivait les enseignements des savants musulmans ces écris sont conservés au centre de documentation et de recherche AHMED BABA.

Le Festival au désert est une manifestation culturelle musicale qui se déroule chaque année au mois de janvier à Essakane, à deux heures de piste de la ville de Tombouctou <ville au pavé d'or danse dans le rêve européen >

Ville du savoir et des richesses, d'encrée de terre, Tombouctou est avant tout la ville de la connaissance, du voyage par excellence.

« Le sel vient du Nord, l'or vient du Sud, l'argent vient du pays des Blancs mais la parole de Dieu, les choses saintes, les contes jolis on ne les trouve qu'à Tombouctou. »

D'apres HAMED BABA

LE BOGOLAN DU MALI

Le bogolan est une technique de teinture traditionnelle d'Afrique de l'Ouest. Les peuples issus du groupe Mandé la pratiquent depuis une époque reculée. Aucune datation précise n'a pu jusqu'alors être arrêtée, compte tenu de la fragilité des matériaux et de la difficulté de leur conservation. L'origine même du bogolan est inconnue, selon une légende, cette découverte fut fortuite. Une femme revêtue d'un pagne teint au n'galama l'aurait malencontreusement tâché avec de la boue provenant du fleuve. Lorsqu'elle tenta de le nettoyer, elle s'aperçut que la boue avait teint le tissu du vêtement, les tâches étaient devenues indélébiles. Plusieurs ethnies ont pratiqué et pratiquent encore à ce jour le bogolan, ce sont les Dogons, les Bobos, les Sénoufos et Miniankas, les Malinkés et les Bambaras. Héritiers de cette tradition, ils développent chacun un style singulier évoluant à travers les âges.

Le bogolan ou bogolan fini est un terme bamanan, il signifie littéralement, le résultat que donne l'argile. En effet la teinture du tissu s'obtient par réaction chimique lors de l'application de la boue sur le support textile. Toutes les nuances colorées sont obtenues à partir de matériaux minéraux et végétaux.

Ce travail artisanal est en général réservé aux femmes âgées ne pouvant plus se consacrer aux travaux éprouvants, aux plus jeunes lors de la saison sèche et aux autres femmes lors de leur temps libre. Elles exécutent alors des vêtements pour la communauté (trousseaux de mariage, pagnes, pantalons, tenues de chasse, de travail ou de parade). A l'origine chaque tenue, de par ses motifs et ses coloris, était vouée à un usage particulier.

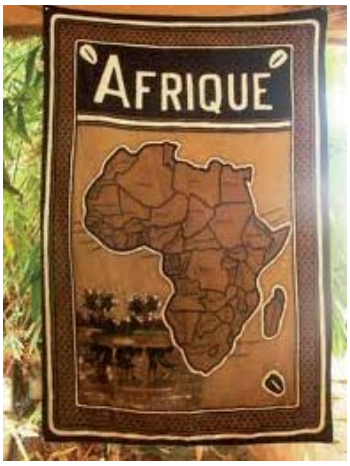

Chaque signe reproduit détenait une signification symbolique précise. Actuellement ces motifs tendent à disparaître au profit de signes purement graphiques, vidés de sens.

POÈME : MA MAMAN

Tu es toujours là pour moi
Quand je n'arrive pas
Juste quand j'en ai besoin
Quand j'ai de gros chagrins
Depuis que je suis né
Tu m'as toujours soutenu
A chaque étape de ma vie
Et je t'en remercie

Tu seras toujours ma maman
Celle qui me comprend
Tu es toujours dans mon cœur
Tu me connais par cœur

Tu m'as tant offert de tendresse
De câlins et de caresses
Tu m'as tant offert ton amour
Et je l'espère pour toujours

Ce poème, il est pour toi
Pour toi maman que j'aime
Ce poème, il est de moi
De ton fils qui t'aime

De tout mon cœur
Je te dédie ce poème
De tout mon cœur
Je te dis, je t'aime

Mouad Oudghiri
4° année Ingénierie Commerciale

SAPE

La société des ambianceurs et des personnes élégantes, ou SAPE, est une mode vestimentaire populaire née après les indépendances du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa chez les jeunes et qui se situe dans la filiation du dandysme. Ses adeptes, appelés « les sapeurs » s'habillent ainsi chez les grands couturiers.

Plus qu'une manière d'être, un snobisme débridé, La SAPE est par-dessus tout, une philosophie. Et, comme celle de l'Antiquité la meilleure d'ailleurs, elle consiste à créer une doctrine tout en étant l'incarnation. La SAPE n'est pas qu'une simple transfiguration du corps en œuvre d'art, elle est une perpétuelle quête de soi.

L'identité interroge La SAPE : Qui suis-je ? En répondant à cette grande question, La SAPE est le commencement de la merveilleuse guerre pour l'amitié que chacun se doit.

L'inventeur du mot SAPE, ce dandysme à l'africaine, serait Christian LOUBAKI dit enfant Mystère, homme à tout faire travaillant chez des aristocrates français dans le quartier huppé du seizième arrondissement à Paris, En 1978, avec la complicité de KOFFINO MASSAMBA, Christian LOUBAKI crée la première boutique : « La Saperie » à Bacongo (le quartier par excellence de la sape au Congo Brazzaville), STERVOS NIARCOS restera l'un des grands promoteurs « kitendistes ». Les Zaïrois de Paris avaient des sapeurs moins connus du grand public tels que José LOMBE et Kiki de Paris et Papa WEMBA beaucoup d'autres.

Il existe deux formes de Sape. La SAPE de « type Complet » qui a un goût fort prononcé pour l'harmonie des couleurs/des marques et correspond à l'habillement de Costume classique. Il est l'équivalent du Dandy à l'anglaise. Un Sapeur Complet obéit ainsi à la règle des 3 communément appelée la Trilogie ou Tribologies (pour certains).

Pour ce qui est de l'autre forme de SAPE, il s'agit de la SAPE « Play Boy ». C'est un mode d'habillement plus relax et qui ne privilégie pas le costume classique, jugé parfois trop occidental. C'est la SAPE de type Jeans, short, Chemises... de très grandes marques. Le Sapeur de Type « Play Boy » se veut d'être un objet d'art mobile...

En somme La SAPE est une affirmation de la singularité, c'est-à-dire un moyen de s'aimer et de se respecter, sans sombrer dans la perversion de l'amour-propre.

Oui, un Sapeur est un socratique doublé d'un épicurien. Tandis que le Sapologue croit tout savoir, le Sapeur, lui, « sait qu'il ne sait pas », alors il continue de rechercher la vérité dans la sobriété du plaisir. Mieux encore, le Sapeur est un Saint Paul sur la route de Damas. Il donne un sens à sa vie par cet éternel besoin de se découvrir. La SAPE le transcende. En réalité, le Sapologue s'habille ; le Sapeur se vêt. Voilà !

Chaque signe reproduit détenait une signification symbolique précise. Actuellement ces motifs tendent à disparaître au profit de signes purement graphiques, vidés de sens.

Obambi dith
Lofeko christel
4° année Management Global Approfondi

L'informatique dans un nuage: le Cloud computing pour les nuls

Résumé

Au-delà des slogans et modes, chacun doit comprendre aujourd'hui ce que l'on entend par cloud et cloud computing. Par opposition aux anciennes configurations rigides où chaque programme était assigné à un ordinateur spécifique, on cherche aujourd'hui à disposer d'un pool de machines exploitées de manière dynamique en fonction des besoins. Si ce pool est Interne à une entreprise, on parle de cloud privé. Mais le véritable cloud computing consiste à exploiter la capacité de machines mises à disposition sur Internet et louées à l'heure. Les termes virtualisation et à la demande reviennent constamment dans ce contexte. Le pas suivant est d'exploiter sous cette forme non seulement des capacités machines, mais également des fonctionnalités, applications ou processus entiers. On parle alors de logiciel sous forme de service (SaaS). L'avantage consiste à disposer ponctuellement des ressources nécessaires (machines, applications) sans devoir les acheter ou les installer, le paiement se faisant strictement à l'utilisation. Amazon avec son service EC2 (Elastic computing cloud) ou encore ElasticHosts en Europe sont des fournisseurs de telles ressources. Chez Amazon, par exemple, l'usage d'une machine de capacité moyenne revient à moins d'un cent américain par heure.

Ce que nous apprend Wikipedia

Wikipedia dispose en français d'un excellent article sous la désignation "Cloud computing". On y distingue

- IaaS, l'infrastructure sous forme de service, où le client ne fait que louer de la capacité machine ou disque, mais se charge lui-même d'exploiter cette capacité;
- PaaS, la plate-forme sous forme de service, où le fournisseur se charge des opérations que lui confie le client;
- Saas, le logiciel sous forme de service, où le client ne fait qu'utiliser par Internet des applications offertes par le fournisseur.

À titre d'anecdote, l'article de Wikipedia mentionne également deux opposants "viscéraux" au cloud computing:

- Richard Stallman, militant du logiciel libre, qui craint que les entreprises perdent le contrôle de leurs applications. Le bifteck des programmeurs est-il menacé?
- Larry Ellison, PDG d'Oracle. Pour lui, le cloud computing n'est qu'un "ordinateur relié à un réseau". Un "hype" comme on en connaît constamment en informatique, rien de nouveau sous le soleil. Gageons que le flamboyant Larry saura néanmoins tirer le meilleur parti de cette mode dont il se moque.

Intérêt pour les entreprises

Chacun utilise des applications sur Internet et fait donc du cloud computing: jeux, service de traduction, webmail, etc.

Mais l'intérêt primordial du cloud computing est pour les entreprises qui ne sont plus limitées à des parcs informatiques figés et à des palettes d'applications fixes. Si l'entreprise a besoin d'une capacité machine plus élevée pendant un certain temps, elle la loue pour la durée nécessaire, "à la demande", et l'exploite immédiatement. Pas de choix de matériel à effectuer, pas d'achat, pas d'installation, pas de configuration, pas d'administration. Donc: rapidité extrême, simplicité, flexibilité, économie d'investissement et probablement de coûts. Et pas non plus de machine inexploitée ou sous-exploitée une fois le besoin échu. Idem pour une capacité de stockage (espace disque) requise temporairement. Le même argument vaut en outre pour des applications dont l'utilisation est limitée à une certaine période.

Les avantages persistent pourtant même si l'utilisation est permanente. Dans le cas du matériel, parce qu'on peut moduler les ressources de calcul et de stockage en fonction des besoins et, surtout, qu'on peut externaliser le travail nécessaire pour gérer cette plate-forme. Dans le cas des applications, parce qu'on dispose constamment des dernières versions des logiciels et qu'on ne doit pas se soucier d'administrer les applications concernées. Inconvénient: on doit utiliser les applications sous leur forme de base (s'y adapter plutôt que de les adapter à ses propres besoins), ce qui n'empêche par contre pas de les personnaliser par paramétrage au moyen des outils fournis avec ces applications.

L'exemple probant du coffre-fort électronique

Un domaine d'application nous paraît particulièrement probant à titre d'exemple. C'est le coffre-fort électronique, service offert par diverses sociétés sur Internet. On connaît le souci des entreprises d'être en mesure de prouver qu'elles respectent les régulations en vigueur et de pouvoir se défendre en cas de litige. Le service coffre-fort électronique leur permet d'archiver dans ce coffre l'ensemble de leurs courriels et documents, chaque pièce pourvue d'un tampon horaire. Une fois stockées, ces pièces peuvent être consultées par qui en possède le droit, mais ne peuvent être ni modifiées ni supprimées. Le service de coffre-fort assure en outre la survie de ces données pendant la période prescrite (transfert automatique sur de nouveaux supports si nécessaire) et leur destruction lorsque la durée de rétention légale est échue. La possibilité de faire état de telles archives gérées par un acteur neutre représente évidemment un argument de poids en cas de procédure.

Cloud privé, cloud public, cloud hybride

Il est question dans cette partie des ressources matérielles offertes dans un cloud (mais le concept s'applique également aux logiciels).

Lorsqu'il s'agit de ressources n'appartenant pas à l'entreprise qui les exploite, on parle de cloud public. C'est l'exemple d'EC2 d'Amazon mentionné au début. Chacun, à condition de payer le service, bien sûr, peut utiliser ces ressources.

Lorsqu'il s'agit de ressources appartenant à l'entreprise qui les exploite, on parle de cloud privé. C'est un pool de machines banalisées (ayant toutes la même configuration de base), exploité en fonction des besoins pour l'ensemble des applications.

Lorsqu'une entreprise exploite à la fois des ressources banalisées internes et externes en fonction de ses besoins, on parle de pool hybride.

Cloud et virtualisation

Encore une fois il est question ici de ressources matérielles.

Afin que le concept de cloud puisse fonctionner, peu importe qu'il s'agisse de cloud privé, public ou hybride, toutes les machines appartenant à ce cloud doivent présenter la même configuration de base et toutes les applications doivent être en mesure d'être exécutées sur ce type de machines.

En général il s'agit aujourd'hui de serveurs à processeur X86 (Intel, AMD) munies d'un hyperviseur (système d'exploitation minimal sur lequel tourneront les différentes tâches, chacune avec son système d'exploitation tel que Linux ou Windows). vSphere de VMware, par exemple, est un tel hyperviseur. Microsoft avec Windows Server 2008 et Citrix avec sa ligne Xen, de type logiciel libre, proposent des fonctionnalités équivalentes. On parle de virtualisation, indiquant qu'une application ne doit pas forcément être exécutée sur une machine spécifique (ce qui était presque toujours le cas par le passé et l'est encore souvent aujourd'hui), mais peut en principe tourner sur n'importe quel serveur d'un certain type faisant partie d'un pool. De même, les différents serveur ne sont dédiés à une application spécifique (par exemple la messagerie ou un site web), mais peuvent servir pour n'importe quelle application en fonction des besoins. Les serveurs sont banalisés.

On peut comparer la situation à des bureaux. Dans un environnement non virtualisé, chaque collaborateur dispose de son propre bureau aménagé en fonction de ses besoins. Dans un environnement virtualisé, on dispose d'un pool de bureaux identiques et chaque collaborateur qui passe la journée en interne s'approprie n'importe lequel de ces bureaux.

Le concept de cloud ne peut fonctionner que dans le contexte d'un environnement totalement virtualisé. Les entreprises désirant exploiter ce concept doivent donc en premier lieu banaliser leur parc de machines (toutes les machines sont d'un même type et disposent de la même configuration) et leurs applications doivent être capables de tourner sur ce type de machines.

Qu'est-ce que le cloud?

Le cloud, nuage en anglais, symbolise Internet. On aurait donc mieux fait de parler d'Internet computing au lieu de cloud computing, tout le monde aurait alors probablement compris de quoi il s'agit. Internet a toujours été représenté graphiquement par le symbole d'un nuage:

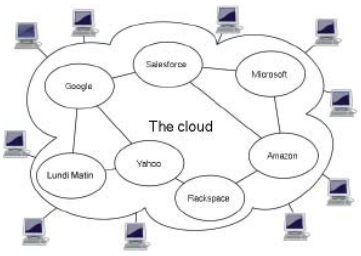

Ne pas oublier dans ce contexte, qu'Internet ne commence pas à l'extérieur de l'entreprise, mais que le réseau interne en fait en réalité aussi partie. Cette remarque est importante dans le contexte de ce qui suit.

LE SMARTPHONE

Dans le monde de la téléphonie mobile, il existe trois grands types de téléphones portables : le téléphone portable «classic», le téléphone portable multimédia et le smartphone. Nous allons nous interesser au smartphone qui est la rencontre du PDA et du téléphone portable. Il s'agit d'un véritable ordinateur de poche. Son marché a explosé depuis l'arrivée sur le marché de l'i-phone d'Apple et de ses concurrents. Pour comprendre cet appareil revolutionnaire, nous allons dans un premier temps explorer les différentes fonctionnalités du smartphone, avant de mettre en relief ses avantages et ses desavantages.

Les fonctionnalités du PDA

Un PDA (Personal Digital Assistant) est un véritable ordinateur de poche, avec son processeur, son écran tactile, sa mémoire vive et d'autres fonctionnalités. Voici les applications standard d'un PDA :

Agenda pour l'organisation d'emplois du temps, gestionnaire de tâches et carnet d'adresses

Internet : logiciel de messagerie (réception et envoi d'emails)

Outils de bureautique : traitement de texte, calculatrice, tableur, visualiseur pour un grand nombre de formats de fichiers (images, pdf, etc.)

Outils multimédia : lecture de vidéos, musiques, animations Flash

Possibilité de disposer des options GPS, WiFi

Facilité de la saisie de données et messages avec le clavier étendu et l'écran tactile (exemple : l'i-phone d'Apple)

Les fonctionnalités du téléphone portable

En plus des fonctionnalités d'un PDA, il reprend toutes les fonctions du téléphone portable « multimédia » :

Enregistrement de photos, vidéos, sons (envoi et réception de MMS)

Appareil photo, caméra vidéo, baladeur MP3 et radio

Téléchargement de sonneries, logos ou jeux

Connexion Internet, connexion PC avec carte mémoire pour stocker des données, Bluetooth, etc.

Les avantages du smartphone

Les avantages d'un smartphone sont nombreux :

Il s'agit d'un véritable ordinateur de poche et vous pourrez emporter avec vous des documents, des images, des vidéos, etc.

Il reste un appareil pratique : l'écran tactile et le clavier étendu vous permettront de rédiger vos messages et gérer vos données plus facilement.

Vous profiterez de toutes les fonctionnalités dont disposent « son petit frère » le téléphone portable multimédia : musique, photo, etc.

Une excellente autonomie : les smartphones sont généralement équipés d'une très bonne batterie pour pallier l'énorme consommation d'énergie des fonctionnalités.

Les désavantages du smartphone

contrairement aux avantages, les desavantages du smartphone sont minimes pour ne pas dire pratiquement inexistants.

L'inconvénient principal du smartphone est son nombre important de fonctionnalités qui décourageront n'importe quel néophyte du téléphone portable :

Avant nous aurions mentionné sa taille et son poids mais d'aujoiurd'hui ce problème a été traité avec succès néanmoins nous pouvons mettre l'accent sur le fait qu'un néophyte ne peut pas s'en sortir face au nombre important de fonctionnalités du smartphone.

En effet, les applications et fonctions sont tellement nombreuses qu'un débutant s'y perdrait rapidement.

Le téléphone portable « multimédia » reste un meilleur choix pour les néophytes.

STEVE JOBS & APPLE

L'image d'Apple est étroitement associée à celle de son créateur, Steve Jobs. Celui-ci doit quitter l'entreprise en 1985 suite à un conflit avec John Sculley qu'il avait pourtant recruté au poste de directeur général. Il crée alors NeXT et pixar, ce qui lui vaudra de devenir, lors du rachat des studios d'animation en 2006, membre du conseil d'administration et premier actionnaire individuel de la Walt Disney Company

Il revient prendre la direction de la marque à la pomme en 1997 et se trouve dès lors à l'origine de la réussite planétaire des différents produits lancés depuis cette époque, toujours présentés à un rythme quasi semestriel lors de ses célèbres « keynotes ». Affecté à partir de 2004 par un cancer du pancréas, Steve Jobs doit finalement renoncer à ses fonctions de PDG le 25 août 2011 (continuant cependant d'occuper la fonction de président du conseil d'administration et de directeur d'Apple), et c'est TIM Cook qui lui succède.

Après Steve est mort. Apple continue de battre des records en 2 ans la révolution de la firme de Cupertino est passée de 351 a 625 milliard de dollars. Ce qui a fait d'elle l'entreprise la plus chère du monde devant les firmes pétrolières.

Depuis la mort de Steve, il y a eu beaucoup de laisser-aller, surtout au niveau de la qualité. les gens n'ont simplement plus peur. Ces turbulences et le changement de leadership ne freinent pas la création et l'innovation. si jobs était bien le génie que l'on nous dit, cela peut poser un problème pour l'avenir de la société, car le génie n'est pas héréditaire. Si au contrainte il n'avait été que le fondateur d'une équipe de recherche alors il n'y aurait pas eu grand changement. L'innovation se serait poursuit au même rythme.

Steve jobs n'était pas un inventeur, mais un innovateur, ce qui et plus difficile : on peut vivre toute sa vie sur une invention, alors que l'innovation impose de mettre chaque jour l'ouvrage sur le métier.

LES DELITS INFORMATIQUES

L'ordinateur est en train de modifier profondément la criminalité des pays industrialisés ; certains délits se sont multipliés dans ce domaine : violation de secrets techniques et commerciaux, atteintes a la vie privée, etc.

Le développement de cette << hyper criminalité>> pose un problème d'une grande portée. Les informaticiens se soumettent facilement à une typologie technique ; vol de temps-ordinateur ou de connexion, (modification des supports d'information pour introduire des comptes fictifs à créditer), introduction dans les systèmes pour en recueillir ou en altérer l'information, interdire le débit de certains comptes, d'arrondissement à la somme inférieure ou supérieure, de perception d'intérêts fictifs, d'établissements de chèques a des bénéficiaires fictifs, intrusion dans un système pour en modifier, voire en bloquer le fonctionnement, appropriation-divulgation de données informatisées techniques ou nominatives protégées par le secret : vol de logiciel, vente de fichiers.

Les délits informatiques présentent des particularités spécifiques : Les conséquences financières sont généralement considérables pour un système méconnaissable et sans violence dans la plupart des cas ; la personnalité du délinquant et la préparation des délits sont originales ; les questions de culpabilité, tentative, complicité ont un caractère moins concret que dans la criminalité classique.

Le délit informatique est donc une réalité sociologique bien différenciée, la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui qu'a quel point les abus commis aux distributeurs automatiques de billet par les titulaires de cartes bancaires.

Naturellement, l'internet, le plus grand des réseaux est bien constitutif d'un système. Support matériel mais protégées par un algorithme de cryptage. La loi ne peut concerner les atteintes à des éléments purement matériels (démontage d'un programme, copie). La loi sur la fraude n'a pas vocation, dans ces cas, à remplacer les délits de sabotage ou de contrefaçon.

Les différents délits relatifs à la fraude informatique :

- l'accès ou maintien frauduleux dans un système.
- L'accès ou maintien frauduleux dans un système provoquant l'altération des données contenues.
- L'altération volontaire des données d'un système.
- la participation à un regroupement formé ou à une entente établie en vue de commettre les infractions.
- Pénétrer dans les systèmes afin de lire de l'information.
- Pénétrer dans les systèmes afin de manipuler l'information.

Les atteintes informatiques aux libertés individuelles :

- le non-respect des formalités préalables a tout traitement.
- L'absence de mesure de sécurisation de la confidentialité.
- La collecte frauduleuse de données.
- L'enregistrement de données interdites telles que celles faisant apparaitre les origines raciales ou religieuses.
- Le dépassement de la durée prévue pour la conversation.
- Le détournement des informations de leur finalité.
- La divulgation d'informations nominatives.

Ces délits sont assortis de peines très lourdes.

Généraux :

La falsification de documents informatisés est désormais appréhendée par l'incrimination générale de faux et d'usage de faux.

Lorsque les biens informationnels font l'objet d'un acte qui n'est pas autorisé par leur auteur, la personne physique ou morale qui prend l'initiative de cette action ce rend coupable de contrefaçon. Or toute contrefaçon est un délit.

La propriété intellectuelle considère que les personnes morales peuvent se rendre coupables de contrefaçon.

LA FIN DU MONDE MYTHE ET RÉALITÉ

La fin du monde ne date pas d'aujourd'hui, ni d'hier. Déjà l'an Mil inquiétait les chrétiens. Depuis la chute de l'Empire romain, plus de 180 annonces de fin du monde se sont succédées... sans qu'elles soient suivies d'effet. 1500 ans plus tard, le "bug de l'an 2000" évacué, des illuminés, des astrologues et des crédules ont encore crié à l'apocalypse pour le 21 décembre 2012 ! Alors que le film 2012 est sorti, cette nouvelle annonce de fin du monde est l'occasion de faire le point sur cette rumeur sous un angle plus responsable et scientifique.

L'histoire du 21 décembre 2012

La fin du monde en 2012 trouve son origine dans un vieux mythe repris il y a quelques décennies par quelques écrivains illuminés en manque d'inspiration.

L'histoire débute avec les Sumériens (- 4000 à - 1750 av JC environ) qui auraient découvert l'hypothétique planète "Nibiru", dans notre système solaire, en orbite autour du soleil avec une révolution[4] de 3 600 ans. Selon les prétendus calculs des Sumériens, Niribu devait entrer en collision avec la Terre en 2003, puis finalement 2012...

Toutefois, les scientifiques de la NASA sont catégoriques : il n'existe aucune planète cachée dans notre système solaire qui pourrait entrer en collision avec la Terre en 2012. Si cela avait été le cas, les astronomes auraient pu la suivre depuis plus de 10 ans et elle serait actuellement visible à l'oeil nu, ce qui n'est manifestement pas le cas. "S'il y avait quelque chose là-bas comme une planète dirigé vers la Terre", a déclaré l'astrobiologiste David Morrison (NASA), "ce serait déjà l'un des objets les plus brillants dans le ciel. Tout le monde sur Terre pourrait le voir. Vous n'avez pas besoin de demander au gouvernement, il suffit de sortir et lever les yeux au ciel. Elle n'est pas là."

La prétendue fin du calendrier Maya

Cette légende a ensuite été croisée avec la fin prétendue de l'antique calendrier Tzolk'in de la civilisation Maya, prévue pour le 21 décembre 2012. Si les calendriers sont pratiques pour organiser et planifier son emploi du temps, ils ne permettent toujours pas de prédire l'avenir... De plus, le calendrier Maya, le plus complexe de tous les calendriers, ne s'interrompt pas le 21 décembre 2012 mais sans doute en 2116 ou 2220 d'après des calculs récents. Et quand bien même, cette fin ne serait que le commencement d'un nouveau cycle, comme notre calendrier pour chaque fin d'année... Pire, une découverte archéologique récente montre que le calendrier Maya était prévu pour durer encore plusieurs milliers d'années...

Le Dr John Carlson, directeur du Center for Archaeoastronomy a affirmé à ce propos : "Le calendrier maya ne se termine pas le 21 décembre 2012, et il n'y avait pas de prophéties Maya prédisant la fin du monde à cette date."

il n'y a jamais eu de prédiction maya annonçant la fin des temps.

Quand à toutes les théories pseudo-scientifiques sur lesquelles reposent la fin des temps ce 21 décembre 2012, elles sont toutes démenties par la NASA et le CNRS. Aussi, il n'y aura pas de naine brune s'approchant de la Terre, pas de rotation de la surface de la Terre, pas de météorite, pas de tempête solaire géante... L'idée d'une inversion de la polarité magnétique détruisant la planète est aussi complètement farfelue, tout comme la rumeur d'une planète fantôme qui viendrait nous percuter.

Au final, aucune étude historique sérieuse n'indique que les Mayas aient prévu la fin du monde pour le 21 décembre 2012. D'ailleurs, les Mayas eux-mêmes réfutent l'idée d'Apocalypse : les guides mayas actuels du Guatemala sont persuadés que la fin du monde ne se produira pas en 2012 et que ce n'est qu'un mythe, créé par le monde occidental

En revanche, ce qui est vrai, c'est qu'un astéroïde de 5 km de large est passé tout proche de la Terre le 12 décembre. Ce gros caillou, appelé "4179 Toutatis" est une menace réelle pour notre planète a annoncé la NASA, mais il n'y a aucune inquiétude à avoir pour l'instant puisque si impact il y a, ce ne sera pas avant 400 ans.

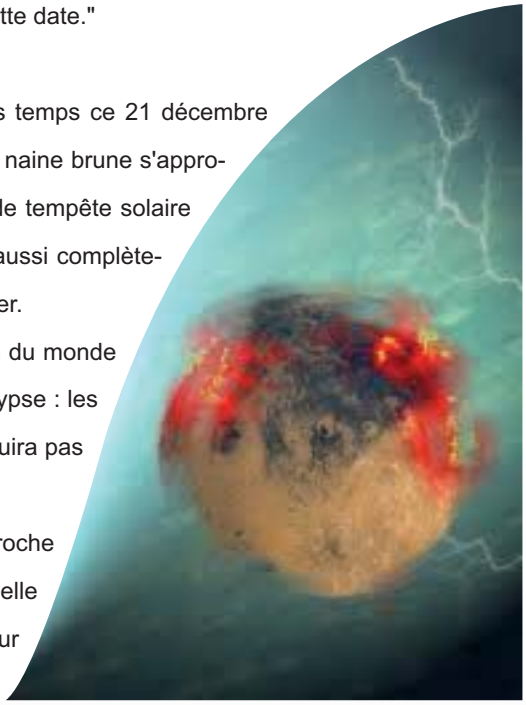

Dia Bi Bozan Mohamed
2° année Marketing – Communication

CUISINE DU MALI :TUKASU

Le Tukasa est une recette traditionnelle malienne.

Ce plat est préparé lors de grandes cérémonies.

Il est long à préparer et assez difficile à réussir, mais le résultat est excellent.

Nombre de personnes : 10

Préparation : 1 h

Cuisson : 1 h 30

Ingrédients

1 kg de farine de blé

40 g. de levure de boulanger

4 c. à soupe huile

1,5 kg de viande de mouton

15 cl d'huile

250 g. de concentré de tomates

6 oignons

3 gousses d'ail

8 tomates

10 dattes fraiches

1/2 c. à café de cumin

1/2 c. à café de cannelle moulue

1/2 c. à café d'anis

2 feuilles de laurier

2 piments frais

sel

poivre

Préparation de la pâte à pain :

Délayez la levure boulangère dans 5 cl d'eau tiède puis mélangez-la à 60 gr. de farine.

Travaillez pour obtenir un mélange homogène. Couvrez et laissez lever au chaud pendant 1 heure.

Mélangez la farine et 2 pincées de sel. Faites un puits, versez-y le levain et l'huile.

Mélangez peu à peu en incorporant les ingrédients secs et 2 verres d'eau tiède environ.

Travaillez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et sans grumeaux.

Divisez la pâte à pain en boules de la dimension d'une balle de base-ball. Posez-les dans un plat, couvrez et laissez lever au chaud pendant 1 heure.

Préparation du tukasu :

Coupez la viande en gros morceaux.

Emincez les oignons, coupez les tomates en quartiez et épépinez-les. Dénoyautez la moitié des dattes et pilez-les.

Faites dorer les oignons et la viande dans l'huile chaude dans une grande cocotte à fond épais. Ajoutez la moitié des tomates et le concentré de tomates. Faites cuire 3 mn, ajoutez la purée de dattes diluée dans 1 verre d'eau. Incorporez les épices et laissez mijoter 15 mn à feu moyen.

Ajoutez 2 litres d'eau, couvrez et laisser cuire 30 mn. à feu moyen.

Sans totalement les immerger, déposer les boules de pâte à pain dans la sauce sur les morceaux de viande.

Fermez la cocotte hermétiquement et laissez cuire 30 à 35 mn. N'ouvrez surtout pas la cocotte en cours de cuisson. (Dans le cas où votre cocotte ne serait pas assez grande pour contenir toutes les boules de pâte à pain, procédez en plusieurs étapes et rajoutez à chaque fois la même quantité d'épices et le reste des tomates et des dattes)

Retirez les boules de pâte de la sauce et faites-la réduire jusqu'à ce qu'elle devienne onctueuse.

Servez les boules de pâte arrosées de sauce

Fatouma Bent Katter
2° année Marketing – Communication

CRISTIANO RONALDO, AMBASSADEUR MONDIAL DE « SAVE THE CHILDREN »

Si on raille souvent son égocentrisme sur les terrains de football et parfois son narcissisme comme Rooney l'a fait, Cristiano Ronaldo sait aussi donner. La star portugaise ainsi d'être

Nommé Ambassadeur mondial de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Save The Children. Cette dernière vient en aide à près de 85 millions d'enfants dans 120 pays à travers le monde et lutte contre la faim et l'obésité infantile à travers le monde, tout promouvant l'activité physique et une alimentation saine par le biais de programmes d'aide aux familles.

Dans un communiqué officiel paru sur le site de l'ONG, le joueur a exprimé sa fierté d'associé son image à ce combat.

« Quand j'ai appris qu'un enfant sur 7 dans le monde va se coucher, tous les soirs, en ayant faim, je n'ai pas hésité une seconde à m'engager. C'est un honneur pour moi de rejoindre Save the Children. Je veux travailler avec eux pour faire en sorte que moins de parents peinent à offrir une alimentation équilibrée à leurs enfants. Je veux aussi encourager les enfants du monde à pratiquer une activité physique régulière et à manger sainement. »

De son coté, le directeur de Save the Children s'est réjouit de compter le Madrilène parmi ses ambassadeurs.

« Nous sommes enchantés qu'un joueur du niveau et du calibre de Cristiano nous rejoigne. Beaucoup d'enfants à travers le monde le connaissent et le considèrent comme un modèle à suivre. »

Il rejoint ainsi d'autre ambassadeurs prestigieux comme les [illegible]anne Moore.

Mots Croisés

Verticalement

1 Rempli de vers
2 Mirent dans l'ordre souhaité
3 Contesté
4 On le pipe pour tricher
5 Révoquerions
6 Délimitait avec précision
7 Fin d'infinitif
8 Qui est mort depuis peu
9 Indifférentes à la douleur
10 Manières d'être
12 Avec ou sans vision, vous en fait voir de toutes les couleurs
17 Très bon quand il est au beau fixe
18 Quelqu'un d'autre
21 Désert rocheux
22 N'eut pas trop peur
25 Vêtements
26 N.B.
27 Fatiguera un peu trop
32 Bouclier
34 Quelques hommes
36 Elément radioactif
37 ici

Horizontalement

1 Ressemble à un ours
6 Met en demeure
11 Expliquèrent la situation
13 Point de départ d'une chronologie
14 Vous surfez sur lui
15 Abîma à la longue
16 Qui est à moi
17 Chevalâne ?
19 Suffixe diminutif
20 Recruterions
23 Dirigé ses affaires
24 Lieu de repas
25 Remplirait à nouveau
28 Vermeil quand il cache de l'argent
29 Rois
30 Ingurgité
31 Grande ouverte
33 Enleva
34 Petite terre
35 Fréquenter des gens douteux
38 De plâtre ou de poussière de marbre
39 Comprima

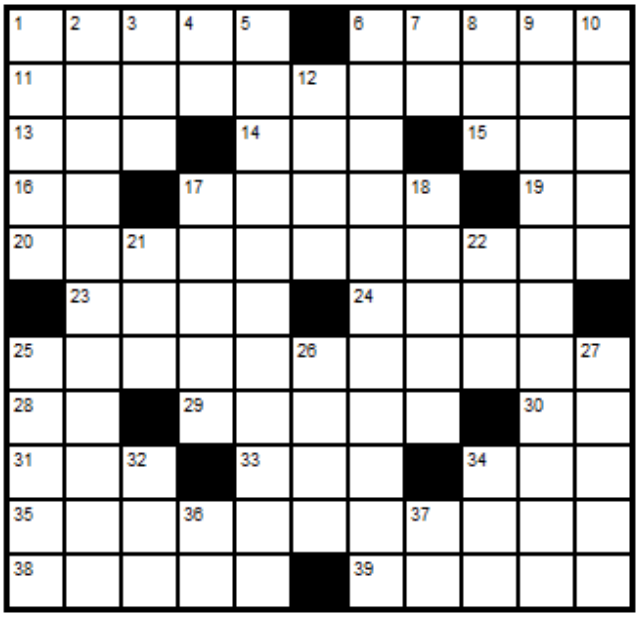

Devinettes

6+6+6+6+6+...=..

SUR UN POMMIER IL Y A 6 BRANCHES.

SUR CES 6 BRANCHES IL Y A 6 BRANCHES

SUR CES 6 BRANCHES IL Y A 6 BRANCHES

SUR CES 6 BRANCHES IL Y A 6 BRANCHES

ET SUR CES 6 BRANCHES IL Y A ENCORE 6 BRANCHES

ET SUR CES 6 BRANCHES IL Y A 6 POIRES

COMBIEN Y-A-T-IL DE POIRES ?

Magie des lettres
Je commence par "e" je finis par "e" et je ne contiens qu'une seule lettre qui suis-je ?
Réponse : l'enveloppe

Le Comité rédactionnel :

Rédacteur en Chef : M. Jaouad KADIRI
Responsable rubrique « Droit » :
M. Jaouad KADIRI
Responsables rubrique « Finance » :
M. Abdellatif EL MKADDEM et M. Hamid TALLIH
Responsable rubrique « Marketing » :
M. Abderrahman ALAOUI
Responsable rubrique « Economie et Affaires » :
M. Mimoun BENALI
Responsable rubrique « Communication » :
M. Mohammed AMMOUMRI
Responsable rubrique « NTIC » :
M. Khalid EL FAZAZY
Responsable rubrique « Sport » :
M. Mohamed YAKHLEF

Les auteurs :

M. Jaouad KADIRI
M. Abdellatif EL MKADDEM
M. Charaf-Eddine MOUNAIM
M. Ronny-Sten MATOUMBA MAIYLA
Mlle Sarata OUEDRAOGO
Mlle ALIMATOU DIARRA
Mlle Sokhna SENE
Mlle Lynette Rachida Da Costa
M. Rachid HAMANI TAHIROU
Mlle Fatoumata COULIBALY
Mlle Hajar Erkik
Mlle Tijami Wifak
Mr Roméo KUETE

SUP'MANAGEMENT
SUP'NEWS

Sup'News est une revue interne de l'association '' **Leader Manager** '' qui est un moyen d'expression pour les étudiants, ainsi que pour le corps professoral. C'est également un support de communication qui vous permet d'être toujours au courant de l'actualité du Groupe

Rejoignez nous afin d'accroître la notoriété de **Sup'Management** !